ACTIVITES DE LA CMAE SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Aperçu de la deuxième phase de la mise en œuvre du processus africain de lutte contre les changements climatiques

Juillet 2009 – Février 2010

I. Résumé

Malgré le fait que des activités aient été entreprises pour relever les défis posés par les changements climatiques, il est désormais impératif que les pays africains travaillent de manière concertée pour trouver des solutions aux défis sans précédent du changement climatique qui menacent d'éroder les progrès modestes réalisés dans le cadre des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). A sa 12ème session, la CMAE a reconnu la nécessité pour l'Afrique de travailler de concert pour élaborer une position de négociation commune et intégrer les initiatives et programmes existants et nouveaux sur le climat dans un cadre consolidé permettant d'assurer la coordination et la cohérence dans la mise en œuvre et l'évaluation des initiatives sur le changement climatique et des plans de développement durable sur le continent à tous les niveaux.

Le travail de la CMAE sur le changement climatique en Afrique (Processus africain de lutte contre le changement climatique) a été initié pour donner suite à la douzième session de la Conférence africaine ministérielle sur l'environnement tenue à Johannesbourg, Afrique du Sud en juin 2008. Durant ladite conférence, on a souligné l'importance de la décision et des résultats de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques tenue à Bali, Indonésie, en décembre 2007, particulièrement l'accord sur le Plan d'action de Bali, qui établit l'an 2009 comme date limite des négociations sur le renforcement du régime climatique pour l'après 2012.

Objectifs

Les objectifs fixés pour l'initiative sont les suivants:

(i) soutenir la CMAE dans la mise en œuvre du processus du continent visant à réaliser une position commune de négociation sur un régime international global sur le changement climatique pour l'après 2012;

(ii) fournir un cadre de discussion et convenir d'une vision et d'une position communes de l'Afrique pour lutter contre le changement climatique et réaliser un développement durable sur le continent;

(iii) dialoguer avec le reste de la communauté internationale pour trouver des solutions aux défis posés par le changement climatique; et

(iv) élaborer un cadre global des programmes africains sur le changement climatique et ses programmes sous régionaux connexes afin, entre autres, d'enrichir le processus de négociation et vice versa.

II. Description générale

L'action de la CMAE sur les changements climatiques en Afrique s'appuie sur la décision 2 relative au changement climatique prise par la Conférence ministérielle à sa douzième session tenue à Johannesburg, en Afrique du Sud en juin 2008. Cette décision portait sur (I) les préparatifs de l'Afrique pour l'élaboration d'une position de négociation commune concernant un régime international global sur le changement climatique pour l'après 2012; et (II) un cadre global des programmes africains sur le changement climatique.

Première partie

La première partie du travail de la CMAE sur le changement climatique en Afrique consiste à engager des négociateurs africains de premier ordre sur le climat dans des réunions consultatives afin de : (1) renforcer le développement, entre autres, d'une position de négociation commune pour l'Afrique; et (ii) consolider les capacités des négociateurs, sur demande, dans des domaines pertinents. Des consultations régionales ont été tenues à Accra, (août 2008), Alger (novembre 2008), Poznan (décembre 2008), Bonn (mars 2009) et Nairobi (mai 2009).

La réunion de Nairobi a été particulièrement importante et historique du fait qu'elle constituait la première rencontre du groupe des négociateurs africains avec la CMAE. Elle marquait également la première réunion du Panel d'experts africains de haut niveau sur le changement climatique, nouvellement créé, qui a servi de réunion préparatoire à la session extraordinaire de la CMAE sur le changement climatique. Certaines des conclusions de cette réunion étaient novatrices. A titre d'exemple, la mise à jour de la position commune de négociation était la plus vaste et la plus approfondie depuis la première mouture de la position africaine commune préparée à Naivasha, Kenya, en 2006. *Le Cadre climatique africain vers Copenhague* mis à jour à jour à Nairobi ("Plateforme d'Alger – Nairobi") a servi de document de référence au groupe africain des négociateurs à la réunion AWG-KP9 et à celle AWG-LCA6 tenues à Bonn du 1er au 12 juin 2009.

Les réunions consultatives régionales du groupe africain des négociateurs devraient se poursuivent à Bonn (août 2009), à Bangkok (septembre- octobre 2009), à Addis Abeba (pre-COP, octobre 2009), à Barcelone (novembre 2009) et à Copenhague (décembre 2009).

Le vaste plan de mise en œuvre de la première partie du travail est indiqué dans le tableau ci-dessous. Il est évident que hormis la réunion d'Addis Abeba, les contributions de la CMAE aux autres réunions seront limitées à la valeur ajoutée. Par exemple, une équipe de juristes (réseau juridique) fournira des services consultatifs au groupe africain de négociateurs.

Plan de mise en œuvre de la première partie du travail

DESCRIPTION	**MOIS**
Réunion informelle du AWG-KP & AWG-LCA à Bonn	Août 2009
Réunion du AWG-KP 9 & AWG-LCA 7 à Bangkok	Septembre – octobre 2009
Réunion du Groupe africain de négociateurs & 2ème réunion du Panel des experts africains de haut niveau sur le changement climatique à Addis Abeba	Octobre 2009
Reprise de la réunion du AWG-KP 9 & AWG-LCA 7 à Barcelone	Novembre 2009
COP15 & CMP5 à Copenhague **Dernière séance d'information des Ministres africains (CMAE) avant la réunion de haut niveau**	Décembre 2009

Deuxième partie

La deuxième partie du travail de la CMAE sur le changement climatique en Afrique consiste en l'organisation des réunions sous régionales à l'intention des experts et des négociateurs africains dans le but de : (i) œuvrer à une meilleure compréhension des questions de fond actuellement en discussion dans les négociations en cours dans le cadre de la Convention et de son Protocole, et (ii) analyser les informations receuillies et réunies dans le cadre de la préparation du *cadre conceptuel des programmes africains sur le changement climatique* réaffirmé durant la session extraordinaire de la CMAE tenue à Nairobi, Kenya du 25 au 29 mai 2009.

L'ensemble du processus comprendra (i) la préparation des articles et fiches techniques à travers l'analyse des textes de négociation rassemblés durant les réunions AWG-KP 8 et AWG-LCA 6. Ces fiches techniques serviront de documents de base aux réunions consultatives des négociateurs dans les sous – régions. L'autre aspect du travail sera la cartographie des programmes, projets et initiatives menés dans les sous régions, l'identification des lacunes, etc, telles que décrites ci-dessous.

L'élaboration de l'actualisation de la (i) position de négociation africaine commune et (ii) du projet de cadre des programmes africains sur le changement climatique et son cadre associé de programmes africains en matière de changement climatique au niveau sous régional seront conduits par le biais d'un processus participatif qui comprendra des réunions consultatives à Luanda Angola, Dar-es-Salaam en Tanzanie, Yaounde au Cameroun, Cotonou au Bénin, Tunis, en Tunisie, et Addis Abeba en Ethiopie entre les mois de juillet et fin octobre 2009. Il convient de noter que *la deuxième partie* du travail comprendra deux volets, à savoir, l'élaboration de la position de négociation commune et l'élaboration du cadre global des programmes africains sur le changement climatique.

Elaboration de la position de négociation commune

Les réunions AWG-KP 8 et AWG 6 tenues à Bonn du 2 au 12 juin ont abouti à la production des textes de négociation du Président – un ensemble des observations formulées par les Parties en rapport avec les négociations en vue de la COP15 et CMP5. Il est par conséquent absolument nécessaire d'entreprendre une revue technique et des analyses afin d'approfondir la compréhension des questions soulevées par les diverses Parties concernées. C'est ainsi que des experts Africains seront engagés pour réviser, analyser, et fournir des articles techniques sur les aspects suivants : AWG - LCA; AWG-KP; les questions juridiques; et REDD.

AWG-LCA

Les sujets qui seront couverts dans le cadre de cette rubrique englobent :

(a) Une vision partagée en vue d'une action concertée à long terme;

(b) Renforcement de l'action au niveau national, international, sur l'atténuation du changement climatique;

(c) Renforcement de l'action sur l'adaptation;

(d) Renforcement de l'action sur le développement et le transfert des technologies pour appuyer l'action sur l'atténuation et l'adaptation;

(e) Renforcement de l'action sur la mobilisation de ressources financières et des investissements pour appuyer l'action sur l'atténuation, l'adaptation et la coopération technologique

AWG - KP

L'examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées des outils, politiques, mesures et méthodologies des Parties visées à l'Annexe I seront faites dans le cadre de cette rubrique.

Questions d'ordre juridique

Le travail prévu dans ce cadre comprendra une révision des projets de protocoles soumis par les Parties (Tuvalu, USA, UE, Costa Rica, le Japon, l'Australie et le Brésil) et des amendements proposés conformément à l'Article 3.9 du Protocole de Kyoto. Il s'agira d'un résumé et d'une analyse des dispositions pertinentes des projets de protocole pour en donner une meilleure compréhension au Groupe africain de négociateurs.

Questions relatives au REDD

Bien que beaucoup de travail ait déjà été effectué dans le cadre du REDD en Afrique, le Groupe africain de négociateurs doit néanmoins répondre de toute urgence à beaucoup de questions avant la tenue de la COP15/ CMP5 à Copenhague en décembre 2009. Par exemple, le Groupe des négociateurs africains examine toujours la question de savoir si les sources de financement du REDD devraient inclure des instruments de marché.

Elaboration du cadre global des programmes africains sur le changement climatique

Il est reconnu que l'élaboration d'un cadre global des programmes africains sur le changement climatique et ses cadres connexes des programmes sous régionaux sur le changement climatique sera une occasion unique de promouvoir une meilleure collaboration entre les principaux acteurs de la lutte contre le changement climatique sur le continent. Cette initiative permettra également au processus de négociation d'enrichir le travail programmatique en cours sur le continent et vice-versa. Cet aspect de la proposition a donc pour objectifs de:

(i) Veiller à ce que le processus de négociation oriente le processus programmatique entrepris et vice-versa.
(ii) Elaborer un cadre global des programmes africains sur le changement climatique;
(iii) Elaborer cinq FSCCP (Afrique Centrale; Afrique de l'Est; Afrique du Nord; Afrique australe; et Afrique de l'ouest)

Plan de mise à œuvre de la deuxième partie du travail

DESCRIPTION	**PROJET – MOIS**
La première mouture de la position africaine commune est achevée au niveau régional et sous régional	Juillet – août 2009
Elaboration et révision des documents de fond des cinq sous régions.	Juillet – août 2009
Tenue des réunions consultatives sous	31 août – 23 octobre 2009

régionales en rapport avec les FSCCP (Kigali, Cotonou, Luanda, Yaounde, et Tunis)	
Tenue de la réunion préparatoire du Panel des experts de haut niveau sur le changement climatique en vue de la COP	19 – 23 Octobre 2009

- La réunion de Kigali se tiendra du 31 août au 4 septembre 2009
- La réunion organisée à l'intention des négociateurs et parrainée par le PNUE aura lieu du 19 au 20 octobre 2009

Produits attendus

Les réunions décrites ci-dessus, qui seront organisées par la CMAE ou sous ses auspices, sont essentiellement des réunions consultatives sous régionales et la réunion préparatoire en vue de la COP.

Les produits attendus de ces réunions sont, entre autres:

(i) Des recommandations actualisées – Position de négociation africaine commune en rapport avec le texte de négociation du Président.

(ii) Cadre des programmes sous régionaux sur le changement climatique

(iii) Projet de messages clés

(iv) Rapport de la réunion consultative sous régionale

Les produits attendus de la réunion préparatoire en vue de la COP qui se tiendra à Addis Abeba en octobre 2009 sont les suivants:

(i) Actualisation de la position de négociation africaine commune.

(ii) Cadre global des programmes africains sur le changement climatique

(iii) Approbation du cadre des programmes sur le changement climatique au niveau sous régional

(iv) Déclaration du Panel Africain de haut niveau sur le changement climatique relative à la lutte contre les effets négatifs du changement climatique en Afrique.

(v) Messages clés recommandés.

(vi) Rapport de la deuxième réunion du Panel Africain des experts de haut niveau sur le changement climatique

III. Conclusion

Le processus africain de lutte contre le changement climatique pose la première pierre pour aider le continent à parler d'une seule voix avisée à Copenhague en 2009 et avoir une vision partagée de lutte contre le changement climatique.